



Patron pas clair et fermeture sans preavis aux employes

Par **colombien**, le **20/09/2008** à **15:05**

bonjour

second de cuisine dans un restaurant de 50/60 couverts nous sommes 2 en cuisine. Le chef et moi même avons donné notre démission pour le 18 octobre prochain. En effet le restaurant et notamment les conditions de travail en cuisine sont déplorables et le patron ne veut rien faire, de plus il ne nous déclare pas sur la totalité de notre salaire. Nous venons d'apprendre d'un tiers que notre patron aurait vendu le restaurant, il semble qu'il veuille fermer le 10 octobre prochain, nos démissions étant en date du 18 octobre prochain. Pour le moment nous ne sommes même pas au courant de la cession du restaurant, et en fait nous avons démissionné devant son laxisme alors même qu'il savait déjà qu'il avait vendu. Quels sont ses obligations envers nous. nous n'aurions pas démissionné si on avait su qu'il avait vendu, quels sont ses droits et les nôtres devant ce manque de respect envers nous et sa totale désinvolture, devait-il nous informer, que peut-on faire aujourd'hui

merci de votre aide

sincèrement